



Demande renseignement

Par Jessica67

Bonjour

Étant locataire, nous avons besoin de changer les tampons de l'abattant des WC afin de garantir l'entretien du logement. Nous avons commandé des tampons standards mais ils ne correspondent pas. Nous avons alors contacté le fabricant qui nous a transmis les noms des revendeurs qui eux ont besoin de la référence pour les commander. N'ayant pas cette information, nous avons contacté le gestionnaire du logement en charge lui expliquant la situation. La personne a répondu qu'elle n'avait pas l'information. Nous lui demandons qui peut l'avoir et elle répond non désolé. Sa réponse est elle normale ? Et sommes nous en droit, n'ayant eu aucune solution de la part du gestionnaire, que ce ne soit pas déduit de la caution ?

Cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,

Le locataire est tenu aux "menues réparations" dans le logement, et ceci en fait partie.

Si vous ne rendez pas le logement dans l'état où vous l'avez reçu, vous devrez en effet accepter une déduction sur le dépôt de garantie.

NB : CE N'EST PAS UNE CAUTION.

Par kang74

Bonjour

Au lieu de vous embêter à chercher des tampons spécifiques, acheter un abattant de wc .
C'est ce que votre propriétaire fera de toutes les façons ...